

croit être un effort authentique de la direction de Radio-Canada pour donner à la population française du pays un service de diffusion dont le caractère particulier réponde à ses besoins".

Et le rapport Fowler met les dirigeants de la nation canadienne en garde contre certains dangers. Voici ce qu'on y relève:

Nous avons peut-être envers le pays le devoir de nous attaquer au cœur de la résistance. Les dirigeants de la nation faillissent à leur tâche s'ils restent aveugles ou inertes en présence des courants sains, mais sous-jacents, qui justement ont besoin d'une direction éclairée et courageuse pour émerger à la surface. Tous les bons citoyens se doivent d'étudier toute initiative renfermant une promesse d'harmonie spirituelle plus profonde entre les deux principaux groupes culturels du Canada.

A cause de leur importance culturelle et parce qu'elles constituent une richesse nationale, comme je l'ai dit tantôt, la radio-diffusion et la télédiffusion ne doivent pas échapper à la surveillance du Parlement. Actuellement, la réglementation à laquelle elles sont soumises est du ressort du bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada. Le rapport Fowler propose au gouvernement qu'un bureau de gouverneurs de radio-télévision, composé de Canadiens éminents et représentatifs qui seraient comptables au Gouvernement et étrangers à la politique, soit dorénavant appelé à y veiller. C'est ce qu'a réclamé le chef de l'opposition (M. Pearson) dans le discours qu'il a prononcé hier et je suis d'avis qu'une initiative semblable serait de nature à satisfaire tous les intéressés.

La Société Radio-Canada a d'excellents antécédents; elle a rendu d'immenses services à la nation canadienne. Aussi, quand j'entends un discours comme celui qu'a prononcé hier l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm, je ne puis faire autrement que de m'élever contre les paroles qu'il a prononcées.

Quelqu'un a appelé mon attention sur un article ayant trait à Radio-Canada. J'ai pensé que l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm aurait pu y puiser une source d'inspiration. Il s'agit du journal *Nouvelles Illustrées*, autrefois édité sous le nom de *Nouvelles et Potins*...

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, c'est archi-faux, et je demande à l'honorable député de Dollard de bien vouloir retirer ce qu'il vient d'avancer.

Une voix: Il n'a rien avancé encore.

M. Rouleau: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas fait d'affirmation. Je n'ai pas dit qu'il y avait puisé ses observations, j'ai dit qu'il y avait là une source d'inspiration pour l'honorable député.

M. Pigeon: Ni de près, ni de loin.

M. Denis: Ni directement, ni indirectement, comme dirait M. Duplessis.

M. Rouleau: Monsieur l'Orateur, le journal *Nouvelles Illustrées* est l'organe officieux de l'Union nationale.

M. Pigeon: Monsieur l'Orateur, je demande à l'honorable député de retirer ces paroles qui sont antiparlementaires.

M. Rouleau: Si l'honorable député ne s'est pas inspiré de l'article, peut-être son auteur s'est-il inspiré du discours de l'honorable député, car ils se ressemblent beaucoup.

On y lit ceci:

Que le gouvernement conservateur entretienne ainsi un foyer d'hostilité contre lui, c'est son affaire. Mais la population de la province de Québec demande un prompt et sérieux assainissement.

L'auteur de l'article dit également:

Si les libéraux étaient au pouvoir, affirme l'écrivain Robert Rumilly, ils ne toléreraient pas que les conservateurs demeurent les maîtres de la situation à Radio-Canada un an après la défaite des Bleus.

Ailleurs dans l'article, on retrouve ceci:

Les adversaires de Maurice Duplessis le dépeignent parfois comme un dictateur, mais il n'y a pas un autre pays au monde où l'on tolérerait de pareilles attaques contre le chef du gouvernement à la télévision d'État.

L'article mentionne également le nom de M^{lle} Simone Gélinas, rédactrice au journal *Notre Temps*,—organe officiel de l'Union nationale, celui-là,—et continue:

Moi, je suis moins poli, ou plus "tanné"... Je dis qu'un gouvernement qui se fait berner de la sorte par la radio d'État est un gouvernement de cocus.

Au haut de la page, l'article conclut en disant:

Il doit y avoir un balayage à Radio-Canada et nous offrons le balai!

Monsieur l'Orateur, je pense bien que le gouvernement actuel n'est pas prêt à accepter le balai qui lui est offert par M. Rumilly.

Ces sources d'inspiration qui font si mal à certains députés ont peut-être été écrites par le scribe de M. Maurice Duplessis, la "jaunisse" de l'Union nationale, le faux prophète qu'est Robert Rumilly.

M. l'Orateur suppléant: Je m'excuse d'interrompre l'honorable député, mais j'ai l'impression qu'il est en train de s'éloigner quelque peu de l'amendement.

M. Rouleau: Monsieur l'Orateur, j'ai noté que lorsque vous avez interrompu l'honorable député de Joliette-L'Assomption-Montcalm hier soir, il a quand même continué ses observations dans le même sens, et je sou mets respectueusement que vous devriez m'accorder la même latitude.